

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Jeudi 1^{er} mai 2014

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle de La Mairie, 183, rue des Anges à Oka, à 12 h 01 à laquelle sont présents :

Monsieur le maire suppléant Yves Lavoie

Et

Messieurs les conseillers

Luc Lemire
Jean-Claude Guindon
Jean-François Girard

Sont également présentes :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust
L'attachée à la direction générale et au cabinet du maire, Mme Céline Dufresne
La trésorière, Mme Véronique Brouillard

Absence motivée :

Monsieur Gaétan Haché, conseiller

Dans la salle : 4 personnes

Ouverture de la séance

Après constatation qu'il y a quorum, monsieur le maire suppléant Yves Lavoie déclare la séance ouverte.

2014-05-114 Avis de convocation

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guidon, appuyée par le conseiller Luc Lemire et il est résolu unanimement

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu leur avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Période de questions;
4. Dépôt de la lettre de démission de Monsieur le conseiller Pascal Quevillon;
5. Avis de vacance au poste de conseiller et avis au Conseil municipal;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire suppléant Yves Lavoie ouvre la période de questions à 12 h 02.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire suppléant clôt la période de questions à 12 h 04.

2014-05-115 Dépôt de la lettre de démission du conseiller Pascal Quevillon

Sur la proposition du conseiller Jean-François Girard, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE ce Conseil accepte le dépôt de la lettre de démission du conseiller Pascal Quevillon, datée du 28 avril 2014.

ADOPTÉE

Avis de vacance au poste de conseiller – District no 5 – De la Pinède et avis au Conseil municipal

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Marie Daoust, avise le Conseil municipal de la vacance au poste de conseiller – District no 5 – De la Pinède, et qu'une élection partielle aura lieu le 15 juin 2014.

2014-05-116 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

Yves Lavoie
Maire suppléant

Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Yves Lavoie, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yves Lavoie
Maire suppléant